

Test provincial

Français langue première
40S : Langue et communication
12^e année
Janvier 2020

Clé de correction

Liberté d'expression :



quelles sont les limites?

Données de catalogage avant publication – Éducation Manitoba

Test provincial, français langue première 40S : langue et communication, 12^e année
[ressource électronique]. Clé de correction — Janvier 2020

ISBN : 978-0-7711-7069-0 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests et mesures en éducation – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Français écrit – Tests d'aptitude – Manitoba.
 4. Compréhension de la lecture – Tests d'aptitude – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2020, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Division de l'éducation de la maternelle à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation Manitoba. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Dans le présent document, le texte produit par le Bureau de l'éducation française peut être reproduit à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. **Toutefois, la reproduction, par quelque procédé que ce soit, des illustrations se trouvant à la page 24 est interdite.**

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés du présent document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7059-1 (version imprimée)

Les opinions et les idées exprimées dans le présent cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Comprendre et réagir	1
Modalités de correction	3
Avant la correction	3
Pendant la correction	3
Calcul de la note	3
Cas particuliers relevés durant la correction	3
Apprentissages incontournables	4
Tâches et pistes à suivre	5
Grille d'évaluation de compréhension de texte.....	17
Tableau pour transposer la note sur 50 points.....	18
Créer et s'exprimer – Écriture	19
Modalités de correction	21
Avant la correction	21
Pendant la correction	
Étape 1 – Évaluation initiale du texte.....	21
Étape 2 – Évaluation détaillée du texte.....	21
Calcul de la note	22
Cas particuliers relevés durant la correction	22
Tâche d'écriture	
1 ^{er} choix : récit de fiction	24
2 ^e choix : texte argumentatif	25

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* et une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* sont insérées à la fin du présent cahier.

Les 8, 13 et 14 janvier 2020, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le test provincial de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans les deux composantes suivantes du programme d'études :

- Comprendre et réagir,
- Créer et s'exprimer – Écriture.

Comprendre et réagir

La présente section du document traite de la composante Comprendre et réagir. On y présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans cette section du document, vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les apprentissages incontournables évalués,
- les tâches de compréhension et les pistes à suivre,
- la *Grille d'évaluation de compréhension de texte*,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

Vous trouverez aux pages 3 et 4 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des apprentissages incontournables, des textes retenus, de la *Grille d'évaluation de compréhension de texte*, des tâches, des remarques, des pistes à suivre ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des apprentissages incontournables de la composante Comprendre et réagir. Ce tableau reprend les informations présentées dans l'organigramme du *Stade 7¹* du programme d'études. Les textes ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux apprentissages incontournables du *Stade 7* retenus pour le test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique la plupart des pistes soient offertes, il est impossible de prévoir toutes les réponses. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les pistes à suivre pour chacune des tâches de compréhension. À la suite de chacune des tâches, en plus de la pondération accordée, vous trouverez un code qui précise les apprentissages incontournables visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4.

1. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, « Stade 7 : 11^e et 12^e années – apprentissages incontournables », *Stade 7 – 11^e et 12^e années*, 2019, <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl1/cadre_m-12/index.html> (Consulté le 31 juillet 2019).

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les apprentissages incontournables présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Visionner le document audiovisuel *Entre le chaos et la peur* (se référer au disque DVD reçu avec les documents du test).
- Lire tous les textes du *Cahier de préparation*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, les remarques et les pistes à suivre.
- Étudier la *Grille d'évaluation de compréhension de texte* à la page 17 qui présente les éléments relatifs aux cinq niveaux de compétence.

Pendant la correction

- Pour évaluer la réponse de l'élève, la personne correctrice doit tenir compte des éléments recherchés sous les niveaux de compétence dans la *Grille d'évaluation de compréhension de texte*.
- La personne correctrice doit transcrire la note accordée (5, 4, 3, 2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, les pistes à suivre, les modèles de réponses d'élèves, la *Grille d'évaluation de compréhension de texte* et, s'il y a lieu, les remarques. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Calcul de la note

La composante Comprendre et réagir compte pour 50 % de la note du test. Pour cette composante, l'élève obtiendra une note sur 20 points. Afin de transposer cette note sur 50 points, la personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 18 du présent document.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Pas de réponse** : Dans le cas d'un élève qui ne fournit pas de réponse, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** : Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse** : Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire.

- **Sources non indiquées** : Lorsque l'élève n'indique pas d'où provient un emprunt, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Apprentissages incontournables

Comprendre et réagir (CR) • Lecture • Communication orale (Écoute) • Interprétation visuelle	
Négocier le sens d'une variété de textes littéraires et courants provenant de la francophonie canadienne et internationale	
7CR-1	L'élève fait le résumé d'un texte portant sur des enjeux de société, des enjeux éthiques ou sur des questions à portée universelle en dégagant les idées véhiculées par des éléments explicites et implicites.
7CR-2	L'élève fait une lecture analytique d'un texte ou d'un regroupement de textes variés pour en reconstruire le sens en : <ul style="list-style-type: none"> • établissant des relations entre l'explicite et l'implicite; • expliquant son interprétation d'intrigues, d'idées, de problématiques, de comportements représentés, de valeurs véhiculées et de thèmes complexes développés; • examinant les normes sociétales affichées ou la vision du monde représentée; • examinant la portée du/des texte(s); • expliquant les liens entre les différents éléments analysés.
7CR-3	L'élève examine la force de persuasion, le pouvoir de suggestion ou la puissance d'évocation à travers l'efficacité des procédés utilisés par l'auteur d'un texte.
7CR-4	L'élève fait une synthèse d'un regroupement de textes de types et de genres différents, traitant d'un même thème ou problématique pour faire ressortir les convergences et les divergences des idées, de manière objective, fidèle et concise.
Réagir à une variété de textes littéraires et courants provenant de la francophonie canadienne et internationale	
7CR-5	L'élève fait une appréciation critique d'un texte à partir de critères tels que la vraisemblance, la pertinence, l'objectivité et la crédibilité des sources liés à l'intention de communication.
7CR-6	L'élève fait une appréciation esthétique d'un texte à partir de critères tels que les sentiments ou les émotions suscités en évaluant l'efficacité des procédés employés par l'auteur.
7CR-7	L'élève fait une appréciation éthique d'un texte à partir d'une combinaison de critères tels que les points de vue exprimés, les comportements représentés, les valeurs véhiculées, les normes sociétales affichées, les préjugés évoqués ou la vision du monde présentée.
7CR-8	L'élève évalue les perspectives ou les idées développées dans différents textes traitant d'une problématique commune ou d'un même thème pour soutenir, sous forme d'alternative, une nouvelle perspective.

Tâches et pistes à suivre

Entre le chaos et la peur

1. Jean-Pierre Charbonneau affirme qu'« en agaçant un fauve, on provoque des réactions ».

Quelle est la portée² de cette affirmation concernant la liberté d'expression?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

7CR-2 : 5 points

Remarques

- ⇒ Une réponse qui ne se réfère pas au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 3 points.
- ⇒ Une réponse qui se réfère seulement au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 2 points.

Pistes à suivre

- **Jean-Pierre Charbonneau affirme qu'« en agaçant un fauve, on provoque des réactions ».** En d'autres mots, toute action imprudente risque d'entraîner des conséquences. Dans le cas de la liberté d'expression, si l'on dépasse les soi-disant « limites » de ce qui est acceptable ou que l'on porte atteinte à un groupe ou à une personne, on risque fort bien d'en payer le prix un jour. Que ce soit dans le milieu journalistique, dans un endroit public ou sur une scène de spectacle, la liberté d'expression sans limites peut donc s'avérer coûteuse pour ceux et celles qui choisissent d'y adhérer.
 - Jean-Pierre Charbonneau a lui-même été victime d'une tentative de meurtre en 1973 lorsqu'il était journaliste et qu'il couvrait les travaux de la commission d'enquête pour le crime organisé.
 - « À 21 h 20, quelqu'un au bout de la salle, quelqu'un au pupitre m'appelle et dit : "Jean-Pierre, il y a quelqu'un pour toi en avant." J'arrive. Puis, je me présente à à peu près 12, 15 pieds de la porte d'entrée de la salle de rédaction. Il y avait deux séries de classeurs. Moi, j'étais au bout et puis le gars m'a dit : "Charbonneau?" "Oui, j'ai dit. Oui, c'est moi." "OK, il dit. Bouge pas." Puis, Pow! Pow! » (*Entre le chaos et la peur*, Jean-Pierre Charbonneau.)
 - Se souvenant des faits entourant la tuerie chez *Charlie Hebdo*, suite à la publication de caricatures provocatrices du prophète Mahomet, Jean-Pierre Charbonneau évoque aussi les conséquences d'une liberté d'expression totale.
 - « Quand à un moment donné tu provoques, bien, tu crées des émotions de colère, qui est une des émotions les plus primaires, mais les plus puissantes. Des frustrations. Puis quand ça s'accumule, à un moment donné, c'est des bombes à retardement. Est-ce que ça justifie? Est-ce que ça veut dire qu'on ne doit pas le faire? Non, mais ça veut dire qu'on doit au moins comprendre que ce qu'on fait a une portée » (*ibid.*, Jean-Pierre Charbonneau).

2. portée : se rapporte aux implications que le message peut entraîner et à l'étendue des personnes concernées.

- Pour Jean-Pierre Charbonneau, des réactions violentes comme celles générées en réponse à la publication d'articles ou de caricatures mènent ultimement à la peur, ce qui nous force à prendre le temps de réfléchir à l'impact que peut avoir la liberté d'expression sur nos vies.
 - « Quand on écrit, c'est parce qu'on cherche à influencer. Quand on caricature, c'est parce qu'on cherche aussi à influencer, à provoquer, à susciter une réflexion et évidemment ça a des conséquences. La conséquence première c'est d'avoir peur. Pas sur le coup, parce que t'as pas le temps d'avoir peur. Mais c'est après, quand tu recommences à travailler, tu te demandes est-ce qu'on va à nouveau tenter de me faire taire? Est-ce qu'on va finir ce qu'on n'a pas réussi la première fois? Et moi, pour gérer mon espèce de stress post-traumatique, je me suis muni d'un port d'arme, tu sais, d'une arme, puis j'ai fait le métier de journaliste d'enquête pendant trois ans avec un 38 sous le bras-là » (*ibid.*, Jean-Pierre Charbonneau).
- La peur issue de la décision d'exercer la liberté d'expression affecte aussi Nabila Ben Youssef, humoriste québécoise d'origine tunisienne, qui a choisi malgré des menaces de quand même dénoncer les extrémistes sur la place publique lors de ses spectacles et en entrevue.
 - « Depuis que j'ai commencé à faire ce métier, je vis dans la peur. J'ai eu des nuits blanches et j'ai eu des cauchemars. Pendant plusieurs nuits, j'imaginai les intégristes me violer, me couper en morceaux. C'est la première fois que je me suis dit, tiens, c'est vrai, c'est vrai que ma vie est en danger! Il faut vraiment s'assumer sur scène sinon, les gens ne te croient pas, ils ne croient pas ce que tu dis. Alors, la peur, elle m'aurait empêché de m'exprimer, d'être, et de l'assumer, donc, je l'ai toujours éloignée de ma tête, cette pensée-là, malgré toutes les menaces, malgré tous les courriels haineux que je recevais » (*ibid.*, Nabila Ben Youssef).
- En plus de la peur engendrée, les réactions violentes en réponse à la publication des caricatures de *Charlie Hebdo* ont perpétué les sentiments de méfiance, voire de discrimination envers la population musulmane au Québec. Boufeldja Benabdallah, fondateur de la Mosquée Annour de Québec, dénonce justement cette triste conséquence.
 - « Ces violents ont confisqué l'espace dans lequel je vis. Ils me l'ont confisqué parce que les gens qui vivent dans cet espace nous pointent du doigt encore. Et mon fils, qu'on lui dit à l'école, "Ah... toi c'est bin Laden". Il s'appelle Benabdallah. C'est des enfants. Moi, je leur en veux pas. C'est des enfants. Mais les enfants écoutent, voient, voient l'image, voient les informations. Son copain à l'école, à un moment donné, ils se sont chicanés. Il l'a traité de bin Laden. Mais, ça dans le discours d'un enfant qui a ça dans sa tête, c'est mauvais » (*ibid.*, Boufeldja Benabdallah).
- La journaliste Josée Touchette nous met en garde contre la liberté de pouvoir tout dire et avance qu'il risque d'y avoir un prix à payer pour ceux et celles qui se permettent d'étirer les limites de la liberté d'expression.
 - « L'adage dit : "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres". Peut-être devrait-on plutôt dire : "Là où commence le droit des autres". Le droit au respect, à la dignité, à l'intégrité, à la santé et à la sécurité, tant physique que moral. Mon père, lui,

- disait plus simplement : « Si tu craches en l'air, ça te retombera sur le nez et ne reviens pas pleurer » » (« Liberté d'expression : Un faux débat? », § 5).
- « On ne peut pas balancer n'importe quoi sur une tribune publique tout en se dissociant ensuite de toute responsabilité quant aux conséquences ultérieures que continuera de subir le bouc émissaire bien après que les micros seront éteints » (*ibid.*, § 8).
 - Josée Touchette considère aussi la liberté d'expression comme une cause possible de plusieurs problèmes présents dans notre société, renforçant ainsi l'idée que nos actions ont des conséquences.
 - « Comment voulez-vous que nos enfants s'y retrouvent? On leur dit qu'il est mal de se moquer d'un autre élève et de l'humilier dans la cour d'école devant tous, mais ils nous voient rire à gorge déployée et applaudir à tout rompre une personne qui se moque et en humilie une ou plusieurs autres devant des milliers de spectateurs ou d'auditeurs. Et cette personne est même une star! » (*ibid.*, § 10.)
 - « Nous sommes dans une ère où il y a plus de dépressions, de troubles anxieux, de détresse psychologique, de problèmes d'estime de soi et de suicides que jamais, et ce, plus jeunes que jamais aussi. Et si notre précieux "droit acquis" à la totale liberté d'expression avait quelque chose à y voir, comme le "droit acquis" au libre port d'armes et les tueries quotidiennes aux États-Unis? » (*ibid.*, § 14.)
 - « Avec cette explosion de détresse psychologique, faisons-nous face aux conséquences de notre liberté d'expression débridée et de notre insouciance morale et sociale? » (*ibid.*, § 15.)
 - Bien qu'il soit contre la censure et qu'il critique ouvertement l'hypersensibilité de la nouvelle génération, le journaliste Mathieu Bock-Côté admet qu'adhérer complètement à la liberté d'expression peut provoquer des réactions lourdes de conséquences pour ceux qui osent tout dire.
 - « Vous critiquez le multiculturalisme ou l'immigration massive? Vous vous demandez dans quelle mesure l'islam parvient à s'intégrer aux sociétés occidentales? On pourra à tout moment vous traiter de raciste » (« La dictature des minorités haineuses », § 6).
 - « ... si vous contestez l'idée que le racisme systémique structure notre société, on pourra aussi vous accuser de racisme » (*ibid.*, § 7).
 - Dans certains pays, les dirigeants choisissent de limiter la liberté d'expression afin d'exercer un plus grand contrôle sur la population. Et ceux qui s'y opposent ouvertement risquent d'en payer le prix. Par exemple, le chanteur égyptien Ramy, qui a été victime de torture, le dessinateur iranien Mana, qui a été incarcéré pour trois mois, ainsi que le poète algérien Noufel, atteint par une bombe et victime de menaces, ont tous subi les conséquences d'avoir osé vivre pleinement leur liberté d'expression là où cela n'est pas permis (« Protéger la liberté des artistes »).

Du pain et du jasmin et La dictature des minorités haineuses

2. Comment le thème de la liberté d'expression est-il développé dans ces deux textes?

Faites une synthèse de ces deux textes en y exposant les convergences et les divergences des idées relatives à la liberté d'expression.

7CR-4 : 5 points

Remarques

- ⇒ Une réponse qui se réfère seulement aux convergences d'idées peut mériter un maximum de 3 points.
- ⇒ Une réponse qui se réfère seulement aux divergences d'idées peut mériter un maximum de 3 points.

Pistes à suivre

Les idées développées dans ces deux textes se rejoignent à plusieurs niveaux (convergences), tout en ayant des différences (divergences).

- **Dans les deux textes, il est question de liberté d'expression et de dictature, mais ce, dans des contextes différents.**
 - Dans « Du pain et du jasmin », il est question d'un régime politique de dictature dans un pays, en l'occurrence la Tunisie, qui contrôle ce qui peut et ne peut pas être discuté ouvertement et plus particulièrement dans un blogue.
 - Dans « La dictature des minorités haineuses », il est aussi question de dictature, mais ce, à l'intérieur d'une démocratie, en l'occurrence le Canada, qui tente de contrôler ce qu'on peut et ne peut pas discuter sur un campus universitaire.
- **Dans les deux textes, on critique le fait qu'on ne peut pas s'exprimer librement, qu'il y a censure, qu'on étouffe la liberté d'expression. On peut seulement exprimer ce que l'autorité détenant le pouvoir veut promouvoir.**
 - En Tunisie, parler librement n'est pas permis. Ceux qui le font, risquent de le payer cher, même si les propos ont peu d'importance. Le régime veut faire circuler ses fausses nouvelles et maintenir l'apparence que tout va bien dans le pays.
 - « Ici, les dissidents politiques sont arrêtés et emprisonnés. Toute allusion à la politique est défendue, on ne peut pas en parler librement, même quand on dessine une caricature, on risque de payer le prix cher... » (« Du pain et du jasmin », lignes 108 à 111).
 - Même les propos de peu d'importance sont étouffés, par exemple ceux de Tounsia, la blogueuse arrêtée : « S'il s'avère qu'ils ont arrêté Tounsia 212 ça veut dire qu'ils paniquent et qu'ils commencent à baisser la barre. Tout le monde sait que ce que dit Tounsia 212 sur son blogue, c'est presque... [...] Disons, presque banal, oui c'est bien ça, banal... » (*ibid.*, lignes 174 à 182.)

- « Mais c'est ce que ce régime déteste le plus. Il veut faire croire à tout le monde que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles... » (*ibid.*, lignes 184 à 186).
- Sur certains campus universitaires au Canada, la liberté d'expression et la liberté intellectuelle sont menacées. L'association étudiante censure en accordant et en refusant la parole à certains groupes, selon si le groupe en question correspond ou non à ses valeurs, ses dogmes, son idéologie. On veut maintenir le « monopole de la vérité » (« La dictature des minorités haineuses », § 11).
 - « D'un côté, on trouvait une jeune fille plutôt à droite subissant la censure d'une association étudiante. De l'autre, on trouvait la porte-parole de cette association, pratiquant fièrement la censure. Ce qui est dramatique, c'est que cette dernière est assez représentative de la nouvelle génération militante à gauche qui prétend redéfinir le débat public en excluant ceux qui ne se réclament pas de ses dogmes » (« La dictature des minorités haineuses », § 2, 3 et 4).
 - « Ces censeurs fiers de l'être dénaturent l'université, souvent avec la complicité des autorités universitaires, trop lâches pour défendre leur institution, et la collaboration de professeurs-militants qui confondent savoir et idéologie » (*ibid.*, § 10).
- **Dans les deux textes, la liberté d'expression offense et indigné une certaine autorité de la société qui détient le pouvoir de contrôler ce qui peut et ne peut être diffusé. Ce qui diffère ce sont les propos estimés offensants d'un contexte à l'autre.**
 - Dans « Du pain et du jasmin », le régime politique est profondément offensé par les propos politiques ou les propos dénonçant les conditions de vie en Tunisie.
 - « Ici, les dissidents politiques sont arrêtés et emprisonnés. Toute allusion à la politique est défendue, on ne peut pas en parler librement, même quand on dessine une caricature, on risque de payer le prix cher... » (« Du pain et du jasmin », lignes 108 à 111).
 - « “Qu'écrivent-ils? Que dénoncent-ils, ces cyberdissidents?” [...] “La misère, le coût de la vie, l'injustice, la dictature et le népotisme, le chômage des jeunes. La blogueuse qui vient d'être emprisonnée en fait partie...” » (*ibid.*, lignes 119 à 124.)
 - Dans « La dictature des minorités haineuses », « la nouvelle génération militante à gauche » (§ 4) des associations étudiantes universitaires est profondément offensée par tous les « propos controversés » (§ 15). Rien et tout peut être qualifié de « controversé » selon le jugement de l'association étudiante, par exemple le multiculturalisme ou l'immigration.
 - On fait la guerre au racisme, ce qui est bien sauf que, « ... on constate que nos antiracistes ont une définition très large du racisme. Vous critiquez le multiculturalisme ou l'immigration massive? [...] On pourra à tout moment vous traiter de raciste [...] Il faut voir le monde comme ces militants endoctrinés ou se condamner à l'ostracisme médiatico-politique » (« La dictature des minorités haineuses », § 6 et 7).
 - « Je parle de l'antiracisme qui devient fou, mais je pourrais aussi évoquer le féminisme radical qui voit du sexisme partout » (*ibid.*, § 8).
 - « Partout, en toutes circonstances, les indignés professionnels surveillent la parole publique, à la recherche de propos à dénoncer. C'est la dictature des minorités haineuses » (*ibid.*, § 9).

- « Ils nous disent : la liberté d’expression ne doit pas servir à exprimer des idées qui pourraient être offensantes pour telle ou telle minorité. En gros, ils veulent nous imposer leur définition du blasphème identitaire » (*ibid.*, § 12).
- **Dans les deux textes, il y a des étudiants militants, mais pour des causes différentes liées à la liberté d’expression.**
 - Dans « Du pain et du jasmin », on rencontre un groupe d’étudiants qui militent pour la liberté d’expression dans le cadre d’un pays qui ne valorise ni ne permet pas la liberté d’expression. Ils militent au risque de leur vie et de leur liberté personnelle dans le but d’améliorer les conditions de vie dans leur pays.
 - « Eh, les copains, apparemment, les choses commencent à s’embraser sur le Web, un ami m’a dit qu’une blogueuse a été arrêtée, il y a deux jours... » (« Du pain et du jasmin », lignes 85 à 87.)
 - « Ici, les dissidents politiques sont arrêtés et emprisonnés. Toute allusion à la politique est défendue, on ne peut pas en parler librement, même quand on dessine une caricature, on risque de payer le prix cher... » (*ibid.*, lignes 108 à 111).
 - « “Qu’écrivent-ils? Que dénoncent-ils, ces cyberdissidents?” [...] “La misère, le coût de la vie, l’injustice, la dictature et le népotisme, le chômage des jeunes. La blogueuse qui vient d’être emprisonnée en fait partie...” » (*ibid.*, lignes 119 à 124.)
 - Dans « La dictature des minorités haineuses », on rencontre un groupe d’étudiants qui militent essentiellement contre la liberté d’expression et pour le politiquement correct dans le cadre d’un pays qui protège et valorise la liberté d’expression. Ils militent au risque de diluer la liberté intellectuelle dans le but de s’assurer qu’aucun groupe n’est offensé par les propos de quiconque.
 - « Ce qui est dramatique, c’est que cette dernière est assez représentative de la nouvelle génération militante à gauche qui prétend redéfinir le débat public en excluant ceux qui ne se réclament pas de ses dogmes » (« La dictature des minorités haineuses », § 4).
 - « Partout, en toutes circonstances, les indignés professionnels surveillent la parole publique, à la recherche de propos à dénoncer. C’est la dictature des minorités haineuses » (*ibid.*, § 9).
 - « Ces censeurs sont tellement ivres de vertu et tellement convaincus d’avoir le monopole de la vérité que la simple expression d’un point de vue différent du leur semble être un scandale » (*ibid.*, § 11).
 - « Ils nous disent : la liberté d’expression ne doit pas servir à exprimer des idées qui pourraient être offensantes pour telle ou telle minorité. En gros, ils veulent nous imposer leur définition du blasphème identitaire » (*ibid.*, § 12).

Liberté d'expression

3. Quelle est l'impression que l'image à la page 28 du *Cahier de préparation* vous donne au sujet de la liberté d'expression?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents de l'image et d'un autre document du test.

7CR-1 : 5 points

Remarques

- ⇒ Une réponse qui ne se réfère pas à un autre document du test peut mériter un maximum de 3 points.
- ⇒ Une réponse qui se réfère seulement à un autre document du test peut mériter un maximum de 2 points.

Pistes à suivre

- **La liberté d'expression ne permet pas nécessairement un échange d'idées. Cette liberté semble plutôt engendrer un combat, un rapport de force, un débat où un gagnant est déclaré.**
 - En examinant l'image, on voit qu'il y a deux côtés qui s'opposent. On voit deux visages, face à face, ayant chacun la bouche grande ouverte, avec une attitude agressive. Il semble peu probable qu'on s'écoute, qu'on essaye de comprendre l'autre personne, l'autre perspective, l'autre côté de la médaille. Les personnes ou les groupes qui sont en désaccord deviennent des adversaires, des ennemis mêmes qu'il faut vaincre. On peut donc conclure que la liberté d'expression permet de s'exprimer, mais ne garantit pas une société plus harmonieuse, plus compréhensive.
 - Nabila Ben Youssef est un exemple de ce rapport de force. Comédienne québécoise d'origine tunisienne, elle critique un Islam radical et totalitaire. Plus elle provoque dans ses spectacles, plus elle est provoquée. Elle exerce son métier dans la peur continuelle, mais encourage tout de même tous les humoristes à continuer la provocation.
 - « Depuis que j'ai commencé à faire ce métier, je vis dans la peur. J'ai eu des nuits blanches et j'ai eu des cauchemars. Pendant plusieurs nuits, j'imaginai les intégristes me violer, me couper en morceaux [...] je l'ai toujours éloignée de ma tête, cette pensée-là, malgré toutes les menaces, malgré tous les courriels haineux que je recevais. Et, mon troisième spectacle va être encore plus provocateur [...] J'espère d'ailleurs, que tous les humoristes dans le monde entier vont se mobiliser et vont aller encore plus loin que les humoristes de *Charlie Hebdo* [...] Plus ils vont nous provoquer, plus nous, on va les provoquer. Donc, on va se lancer la balle. Pour moi, moi j'ai été très provoquée, en voyant qu'ils sont allés très loin, très, très loin. Alors, puisqu'eux, ils sont allés très loin, moi aussi je vais aller encore plus qu'eux » (*Entre le chaos et la peur*, Nabila Ben Youssef).
- **La liberté d'expression peut être une oppression.**
 - On a bel et bien la liberté de s'exprimer, mais se rend-on compte que les propos exprimés peuvent être oppressants, offensants, de mauvais goût? Dans l'image, on voit deux visages

ayant la bouche grande ouverte, avec une attitude agressive. On peut s’imaginer que les propos sont oppressants ou offensants. Il ne semble pas y avoir de sensibilité ou de désir de dialogue. On a même réussi à créer un mouvement de chaque côté, dressant des camps opposés.

- Le texte de Josée Touchette soulève justement l’exemple d’un groupe d’humoristes qui fait preuve d’oppression, de manque de respect, d’insensibilité. Les conséquences de ces propos peuvent être graves pour les individus et la société.
 - « On ne peut pas balancer n’importe quoi sur une tribune publique tout en se dissociant ensuite de toute responsabilité quant aux conséquences ultérieures que continuera de subir le bouc émissaire bien après que les micros seront éteints. Soyons honnêtes et cohérents. Nous nous élevons contre le harcèlement et l’intimidation dans nos écoles, mais nous voulons garder le droit de faire tout ça librement sur la place publique. Pire, nous prétendons que les mêmes agissements sont banals et même drôles quand ils visent des adultes! Comment voulez-vous que nos enfants s’y retrouvent? On leur dit qu’il est mal de se moquer d’un autre élève et de l’humilier dans la cour d’école devant tous, mais ils nous voient rire à gorge déployée... » (« Liberté d’expression : Un faux débat? », § 8, 9 et 10).
 - « On dit souvent que la vérité sort de la bouche des enfants. Eh bien! Peut-être devrions-nous écouter celle qu’ils nous crient à coup d’intimidation, de harcèlement et de suicides. Ce que nous dissimulons sous des débats factices de principes moraux, eux ils le sortent au grand jour et sans nuance dans la cour d’école et sur les réseaux sociaux. Ils sont le reflet de notre société, de nos valeurs communes... » (*ibid.*, § 11).

- **Le pont qui relie les deux côtés d’une problématique semble fragile et dangereux à emprunter.**

- Dans l’image, on voit un pont suspendu entre les deux côtés. Le pont est loin d’être solide et sécuritaire n’ayant pas de garde-corps. On voit une personne y pendillant alors que le débat se poursuit de part et d’autre. Peu de personnes semblent s’y aventurer. On peut donc conclure qu’il semble risqué de vouloir traverser de l’autre côté ou de se retrouver entre les deux côtés d’un débat. Il y a un prix à payer.
 - Jean-Pierre Charbonneau est un exemple d’une personne qui a vu de près le risque associé à se retrouver entre les deux côtés d’une problématique. En 1973, en tant que journaliste, Jean-Pierre couvrait la commission d’enquête pour le crime organisé. Même s’il n’a rien à voir avec le crime organisé ou la commission d’enquête, le simple fait qu’il se retrouve entre les deux en tant que journaliste est suffisant pour mettre sa vie en danger.
 - « À 21 h 20, quelqu’un au bout de la salle, quelqu’un au pupitre m’appelle et dit : “Jean-Pierre, il y a quelqu’un pour toi en avant.” J’arrive. Puis, je me présente à peu près 12, 15 pieds de la porte d’entrée de la salle de rédaction. Il y avait deux séries de classeurs. Moi, j’étais au bout et puis le gars m’a dit : “Charbonneau?” “Oui, j’ai dit. Oui, c’est moi.” “OK, il dit. Bouge pas.” Puis, Pow! Pow! » (*Entre le chaos et la peur*, Jean-Pierre Charbonneau.)

- « À trois reprises, l'individu tire sur Charbonneau. Pratiquement par miracle, une seule balle l'atteint au bras. C'est pour ça que Charbonneau soutient qu'en agaçant un fauve, on provoque des réactions » (*ibid.*, Alain Crevier).
- Comme le dit Jean-Pierre : « Quand on écrit, c'est parce qu'on cherche à influencer. Quand on caricature, c'est parce qu'on cherche aussi à influencer, à provoquer, à susciter une réflexion et évidemment ça a des conséquences » (*ibid.*, Jean-Pierre Charbonneau).
- « Puis, je me dis, la liberté d'expression, la liberté journalistique, ça veut dire que tu dois être capable de dire à peu près n'importe quoi. Sauf que n'importe quoi n'est pas sans conséquence. C'est quoi la limite? Puis, je me suis rendu compte que finalement il n'y aura jamais une limite claire parce que c'est une zone grise, une zone d'humains » (*ibid.*, Jean-Pierre Charbonneau).
- « Et là où on peut réussir à se rapprocher, c'est peut-être justement dans ces approches de conciliation où les gens qui sont heurtés acceptent d'être heurtés parce que c'est le prix à payer pour la liberté, parce qu'il y a un prix à payer pour la liberté » (*ibid.*, Jean-Pierre Charbonneau).

Liberté d'expression : Un faux débat?

4. Dégagez un propos de ce texte qui vous semble particulièrement intéressant.

Êtes-vous en accord ou en désaccord avec ce propos?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et d'un autre document du test.

7CR-7, 7CR-8 : 5 points

Remarques

- ⇒ Une réponse qui ne dégage pas de propos du texte peut mériter un maximum de 3 points.
- ⇒ Une réponse qui ne se réfère pas à un autre document du test peut mériter un maximum de 3 points.
- ⇒ Une réponse qui se réfère seulement à un autre document du test peut mériter un maximum de 2 points.

Pistes à suivre

Propos possibles :

- « Ce n'est pas parce qu'il existe des limites que ma liberté est anéantie! » (§ 2.)
- « Si tu craches en l'air, ça te retombera sur le nez et ne reviens pas pleurer » (§ 5).
- « Certes, il est délicat de tracer des frontières pour la liberté d'expression » (§ 6).
- « Vivons-nous dans une jungle morale où tous les coups sont permis pour assouvir nos désirs, sous le couvert fallacieux de la liberté d'expression? » (§ 16.)

Propos choisi : « Certes, il est délicat de tracer des frontières pour la liberté d'expression » (§ 6).

Je suis d'accord avec ce propos.

- **Il est délicat de limiter la liberté d'expression parce que c'est un droit de pouvoir s'exprimer.**
 - Où est la limite? C'est une zone grise. La limite peut varier de personne en personne. Ce qui est acceptable pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Qui peut alors décider de façon neutre ce qui est acceptable ou non acceptable?
 - Dans le texte de Josée Touchette, deux humoristes se sont vus censurer dans le cadre du Gala Les Olivier. Un groupe d'humoristes appuie ces deux censurés au nom de la liberté d'expression, malgré le contenu controversé de leurs spectacles. Pour sa part, Josée Touchette appuie la décision du Gala croyant que ces humoristes dépassent les bornes du respect et de la dignité. On voit donc clairement que la zone de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas est un sujet délicat et épineux. Doit-on laisser tout passer au nom de la liberté d'expression ou doit-on censurer certains propos au nom du respect et de la dignité?
 - Mathieu Bock-Côté se demande bien qui peut tracer ces frontières quand il voit ce qui se passe dans certains campus universitaires.
 - « On trouve ainsi des militants antiracistes qui veulent décider qui aura droit ou non à la parole publique. Leur objectif : en priver les racistes. Certains diront :

pourquoi pas? Sauf qu'on constate que nos antiracistes ont une définition très large du racisme. Vous critiquez le multiculturalisme ou l'immigration massive? [...] On pourra à tout moment vous traiter de raciste » (« La dictature des minorités haineuses », § 5 et 6).

- « Ces censeurs sont tellement ivres de vertu et tellement convaincus d'avoir le monopole de la vérité que la simple expression d'un point de vue différent du leur semble être un scandale. Ils nous disent : la liberté d'expression ne doit pas servir à exprimer des idées qui pourraient être offensantes pour telle ou telle minorité » (*ibid.*, § 11 et 12).
- « Car qui distinguera entre les propos controversés et ceux qui ne le sont pas? Les minorités idéologiques hystériques pour qui le désaccord est une offense? Une autorité surplombante composée d'experts biaisés? » (*ibid.*, § 15.)
- Tout comme chacun a le droit de s'exprimer, chacun a le droit de recevoir ou de rejeter ce qui est exprimé. Ce n'est pas parce que c'est dit que c'est une vérité. Alors, est-ce nécessaire de mettre des frontières?
 - Dans son blogue, Raphaël Fiévez se fait la voix des fervents de la liberté d'expression : « Les gens devraient pouvoir dire ce qu'ils veulent. Seuls les actes comptent. Si un individu énonce détester tel ou tel groupe, cela ne signifie pas qu'il appelle à sa destruction ou son atteinte » (« Faut-il des limites à la liberté d'expression? », § 7).
 - Fiévez soulève les propos du philosophe belge, Raoul Vaneigem : « Interdire un propos sous le prétexte qu'il est peut-être nocif ou choquant, c'est mépriser ceux qui le reçoivent et les supposer inaptes à les rejeter comme aberrant ou ignoble » (*ibid.*, § 9).
- Les conséquences de délimiter la liberté d'expression peuvent être graves.
 - Aujourd'hui, à l'ère du politiquement correct, on veut parler de quelque chose, sans en parler, on veut atténuer les situations déplaisantes, on ne veut pas déplaire, mais il reste que la réalité existe. Est-ce sage d'employer le politiquement correct?
 - « Parler du **cancer** comme d'une "*longue maladie*" ne changera malheureusement rien pour celui qui en est atteint... Annoncer à un employé qu'il est désormais "*en cessation d'activité*" ou "*mis en disponibilité*" ne résoudra pas les difficultés d'être **viré**. À vrai dire, dans ces cas extrêmes, ces expressions risquent même de provoquer **l'effet inverse** d'un euphémisme ou d'une périphrase. Elles n'atténuent pas la douleur, mais l'exacerbent. Loin de prévenir toute forme de discrimination, de stigmatisation ou de péjoration, les traductions "politiquement correctes" sont carrément révoltantes pour quiconque voit ainsi son mal minoré, voire **renié** » (« Rhétorique du politiquement correct : de l'art de la périphrase au lissage du langage... », § 20 et 21).
 - « Le langage est la base de la pensée. En ce sens, le "politiquement correct" devient un véritable carcan intellectuel. Il limite, réduit, écrase la pensée. Il **lisse** le langage en gommant les aspérités d'une réalité qui le dérange » (*ibid.*, § 22).

- **Ce n'est pas parce qu'il est délicat de délimiter la liberté d'expression qu'on ne devrait pas le faire.**
 - On doit tracer les frontières de la liberté d'expression parce que la liberté d'expression illimitée peut s'attaquer à la personne et ainsi manquer de respect. On a droit à la liberté d'expression, mais on a aussi droit au respect.
 - Selon Josée Touchette, même si ce n'est pas une tâche évidente, il faut y réfléchir. Il y a des limites qu'il ne faut pas dépasser sur le plan moral. De plus, il faut être cohérent dans les messages qu'on envoie à la jeunesse concernant le respect d'autrui.
 - « Certes, il est délicat de tracer des frontières pour la liberté d'expression. Est-ce pour autant une raison de ne pas en tracer du tout? Ne faudrait-il pas commencer à réfléchir sur ce que devraient être ces frontières, plutôt que de simplement les balayer du revers de la main en disant que c'est trop compliqué et, surtout, parce que ce serait frustrant de devoir se limiter? » (« Liberté d'expression : Un faux débat? », § 6.)
 - « Nous avons beau vivre dans un pays libre, cela ne veut pas dire que nous pouvons agir à notre guise, tant sur le plan physique que verbal » (*ibid.*, § 7).
 - « Soyons honnêtes et cohérents. Nous nous élevons contre le harcèlement et l'intimidation dans nos écoles, mais nous voulons garder le droit de faire tout ça librement sur la place publique. Pire, nous prétendons que les mêmes agissements sont banals et même drôles quand ils visent des adultes! » (*ibid.*, § 9.)
 - Dans son blogue, Raphaël Fiévez soulève également l'idée que la liberté d'expression n'est pas absolue.
 - « Ainsi, les gens sont libres de s'exprimer, si et seulement si, ils restent dans les limites de la loi prescrite. En France, par exemple, il n'est pas question de porter atteinte à l'image d'autrui [...] Ce genre de lois existe également au Canada et au Québec. La diffamation, l'incitation à la haine ou encore l'atteinte à l'image d'autrui est passible de sanctions » (« Faut-il des limites à la liberté d'expression? », § 4).
 - Les conséquences de la liberté d'expression illimitée peuvent être graves.
 - Josée Touchette fait le lien entre « notre liberté d'expression débridée » (§ 15) et les troubles mentaux.
 - « Nous sommes dans une ère où il y a plus de dépressions, de troubles anxieux, de détresse psychologique, de problèmes d'estime de soi et de suicides que jamais, et ce, plus jeunes que jamais aussi. Et si notre précieux "droit acquis" à la totale liberté d'expression avait quelque chose à y voir, comme le "droit acquis" au libre port d'armes et les tueries quotidiennes aux États-Unis? » (« Liberté d'expression : Un faux débat? », § 14.)

- Comprendre et réagir
- Lecture
 - Communication orale (Écoute)
 - Interprétation visuelle

		NIVEAUX DE COMPÉTENCE					
		5	4	3	2	1	0
		Réponse perspicace	Réponse pertinente	Réponse acceptable	Réponse faible	Réponse rudimentaire	Réponse erronée
<p>Tâche explicative</p> <p>L'élève négocie le sens d'une variété de textes littéraires et courants provenant de la francophonie canadienne et internationale.</p>	<p>Énoncé général</p> <p>Comportements</p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> – démontre une compréhension de la tâche et du texte; – explique sa réponse à l'aide d'idées appuyées sur des références; – agence l'information avec précision de manière claire, continue et progressive; – conclut sa réponse par le biais d'une déduction, d'une synthèse, ou d'une solution pertinente à la tâche de compréhension; 	<p>La réponse démontre une compréhension approfondie.</p> <p>L'explication est réfléchie, originale, atypique ou révélatrice.</p> <p>Les références sont judicieusement choisies.</p> <p>La cohérence est soutenue et renforce la réponse.</p> <p>La conclusion est révélatrice d'une compréhension approfondie et renforce l'unité de la réponse.</p>	<p>La réponse démontre une bonne compréhension.</p> <p>L'explication est pertinente, complète, claire, développée.</p> <p>Les références sont bien choisies.</p> <p>La cohérence est évidente et appuie la réponse.</p> <p>La conclusion témoigne d'une bonne compréhension et contribue à l'unité de la réponse.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension convenable.</p> <p>L'explication est appropriée et généralement correcte.</p> <p>Les références sont adéquates.</p> <p>La cohérence est généralement présente et sous-tend la réponse.</p> <p>La conclusion est convenable et reflète une compréhension adéquate.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension limitée, superficielle.</p> <p>L'explication est simpliste, ambiguë.</p> <p>Les références sont peu pertinentes.</p> <p>La cohérence est faible et nuit parfois à la réponse.</p> <p>La conclusion reflète une compréhension limitée et consiste en généralités ou en répétitions des idées.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension nettement insuffisante.</p> <p>L'explication est fragmentée ou à peine esquissée.</p> <p>Les références sont non-pertinentes ou insuffisantes.</p> <p>L'incohérence nuit nettement à la réponse.</p> <p>La conclusion reflète une compréhension nettement insuffisante.</p>	<p>La réponse démontre une absence de compréhension.</p> <p>L'explication est absente.</p> <p>Les références sont erronées ou absentes.</p> <p>L'incohérence ne permet pas une évaluation de la réponse.</p> <p>La conclusion reflète une absence de compréhension.</p>
	<p>Tâche critique</p> <p>L'élève réagit à une variété de textes littéraires et courants provenant de la francophonie canadienne et internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – démontre une compréhension de la tâche et du texte; – justifie sa réponse à l'aide d'arguments appuyés sur des références; – agence l'information avec précision de manière claire, continue et progressive; – conclut sa réponse par le biais d'une déduction, d'une synthèse, ou d'une solution pertinente à la tâche de compréhension. 	<p>La réponse démontre une compréhension approfondie.</p> <p>La justification est réfléchie.</p> <p>Les arguments sont révélateurs.</p> <p>Les références sont judicieusement choisies.</p> <p>La cohérence est soutenue et renforce la réponse.</p> <p>La conclusion est révélatrice d'une compréhension approfondie et renforce l'unité de la réponse.</p>	<p>La réponse démontre une bonne compréhension.</p> <p>La justification est pertinente.</p> <p>Les arguments sont convaincants.</p> <p>Les références sont bien choisies.</p> <p>La cohérence est évidente et appuie la réponse.</p> <p>La conclusion témoigne d'une bonne compréhension et contribue à l'unité de la réponse.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension convenable.</p> <p>La justification est appropriée et généralement correcte.</p> <p>Les arguments sont convenables.</p> <p>Les références sont adéquates.</p> <p>La cohérence est généralement présente et sous-tend la réponse.</p> <p>La conclusion est convenable et reflète une compréhension adéquate.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension limitée, superficielle.</p> <p>La justification est simpliste, ambiguë.</p> <p>Les arguments sont faibles.</p> <p>Les références sont peu pertinentes.</p> <p>La cohérence est faible et nuit parfois à la réponse.</p> <p>La conclusion reflète une compréhension limitée et consiste en généralités ou en répétitions des idées.</p>	<p>La réponse démontre une compréhension nettement insuffisante.</p> <p>La justification est fragmentée ou à peine esquissée.</p> <p>Les arguments sont inappropriés.</p> <p>Les références sont non-pertinentes ou insuffisantes.</p> <p>L'incohérence nuit nettement à la réponse.</p> <p>La conclusion reflète une compréhension nettement insuffisante.</p>

Tableau pour transposer la note sur 50 points

Résultat de l'élève sur 20	Résultat de l'élève sur 50
20	50,0
19	47,5
18	45,0
17	42,5
16	40,0
15	37,5
14	35,0
13	32,5
12	30,0
11	27,5
10	25,0
9	22,5
8	20,0
7	17,5
6	15,0
5	12,5
4	10,0
3	7,5
2	5,0
1	2,5
0	0,0

Créer et s'exprimer – Écriture

La présente section du document traite de la composante Créer et s'exprimer, plus précisément du domaine de l'écriture. On y présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. La tâche d'écriture compte pour 50 % de la note du test.

Les élèves avaient le choix de rédiger un récit de fiction ou un texte argumentatif. Les tâches d'écriture correspondent aux apprentissages incontournables de la composante Créer et s'exprimer du *Stade 7³* du programme d'études et sont présentés dans le tableau suivant.

Créer et s'exprimer (CS)	
Créer une variété de textes littéraires et courants de modes d'expression variés	
7CS-1	L'élève crée une variété de textes littéraires pour exprimer son imaginaire, jouer avec la langue, présenter une vision du monde, divertir ou convaincre.
7CS-2	L'élève crée une variété de textes courants pour informer, expliquer, décrire ou convaincre.
7CS-3	L'élève utilise une variété de procédés en tenant compte de l'intention de communication et du mode d'expression.

Aux pages 21, 22 et 23 du présent document, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des tâches d'écriture, des textes, de la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction*, de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ainsi que des modèles de textes d'élèves.

Les deux tâches d'écriture, telles qu'elles sont présentées dans le *Cahier de préparation* et dans le *Cahier de l'élève : Créer et s'exprimer – Écriture*, se trouvent aux pages 24 et 25. Les élèves disposaient de 3 heures 30 minutes pour écrire un texte de 500 à 750 mots. Ils pouvaient consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

Les grilles d'évaluation qui doivent être utilisées pour corriger les textes des élèves sont insérées à la fin du présent document. Elles portent sur les apprentissages incontournables mentionnés plus haut.

Comme illustré dans les grilles d'évaluation, l'élève recevra une note globale sur 50 points pour la composante Créer et s'exprimer – Écriture. La répartition des points des quatre sections évaluées est également présentée dans le tableau à la page suivante. S'il y a lieu, la note globale sur 50 points devra être réduite du nombre de points appropriés selon les cas particuliers relevés dans le texte de l'élève. Voir la section *Cas particuliers relevés durant la correction* aux pages 22 et 23.

3. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, « Stade 7 : 11^e et 12^e années – apprentissages incontournables », *Stade 7 – 11^e et 12^e années*, 2019, <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl1/cadre_m-12/index.html> (Consulté le 31 juillet 2019).

Énoncé général Sections	Manifestation d'une compétence remarquable	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence à peine amorcée	Notes
Contenu	20	16	12	8	4	/20
Cohérence	5	4	3	2	1	/5
Style, Stratégie argumentative	5	4	3	2	1	/5
Respect des règles de la langue	20	16	12	8	4	/20
						Note globale /50

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les tâches d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un récit de fiction et un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs à la *Qualité de l'univers narratif* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de compétence relatifs aux éléments recherchés.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de compétence relatifs aux éléments recherchés.

N. B. : Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 – Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de compétence. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un récit de fiction* ou à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*.

N. B. : Si l'élève n'a pas terminé de transcrire sa version définitive, se référer au brouillon agrafé à la fin du cahier de l'élève.

- Déterminer alors le niveau de compétence auquel correspond le texte dans son ensemble selon les énoncés généraux.

Étape 2 – Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
 - l'évaluer de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Pour tous les *Cas particuliers relevés durant la correction*, consulter les pages 22 et 23;
 - déterminer le niveau de compétence auquel correspond le texte par rapport aux éléments recherchés relatifs à la *Qualité de l'univers narratif* ou à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et accorder la note du niveau en question à chacune des quatre sections évaluées.
- Transcrire sur la feuille de notation la note attribuée à chacune des quatre sections.

Calcul de la note

- Calculer la note globale sur 50 points en additionnant les notes attribuées aux quatre sections.
- Soustraire de la note globale, s'il y a lieu, le nombre total de points qui doivent être déduits en raison des cas particuliers relevés dans le texte.

Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Tout cas particulier doit être indiqué dans le *Cahier de l'élève : Créer et s'exprimer – Écriture*. Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- **Pas de texte** : L'élève qui ne fournit pas de texte recevra la note zéro. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « 0 » de chacune des quatre sections.
- **Texte illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, l'élève recevra la note zéro. La personne correctrice noircit uniquement la bulle correspondant à « Illisible » du type de texte rédigé.
- **Texte incomplet** : Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une note appropriée au travail accompli. L'élève qui n'aurait écrit que l'introduction recevra la note zéro. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « 0 » de chacune des quatre sections. Dans l'un ou l'autre de ces cas, la personne correctrice noircit également la bulle correspondant à « Incomplet » du type de texte rédigé.
- **Non-respect de la tâche** : L'élève qui ne respecte pas la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs à la *Qualité de l'univers narratif* ou à la *Qualité de l'argumentation*. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « 0 » des trois premières sections.
En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de compétence. La note maximale par rapport à l'ensemble du texte est alors 20 sur 50. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « Non-respect de la tâche » du type de texte rédigé.
- **Respect partiel de la tâche** : La note de l'élève qui ne respecte que partiellement la tâche d'écriture est **réduite de cinq points**. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « Respect partiel de la tâche » du type de texte rédigé.
- **Calque** : Dans un récit de fiction, la note de l'élève qui reprend l'intrigue d'un texte narratif fourni est **réduite de cinq points**. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « Calque ».
- **Sources non indiquées** : Dans un texte argumentatif, la note de l'élève qui n'indique pas d'où provient un emprunt est **réduite de cinq points**. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « Sources non indiquées » et indique dans le cahier de l'élève d'où provient le passage emprunté.
- **Absence de référence aux documents fournis** : Dans un texte argumentatif, la note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est **réduite de cinq points**. La personne correctrice noircit la bulle correspondant à « Absence de référence ».

- **Plagiat :** L'élève qui reprend des passages d'un texte et les présente comme étant les siens recevra la note zéro au test provincial. Cette situation doit être signalée à la personne coordonnatrice responsable de la correction locale qui sera responsable de faire le suivi auprès du Ministère.

La personne correctrice saura reconnaître ce genre de texte, car elle se rendra compte que c'est un texte connu, que ce soit une redite d'un texte ou un collage de passages d'un ou de plusieurs auteurs. Ce genre de texte ne permet pas à la personne correctrice d'évaluer la qualité du travail de l'élève, soit l'organisation de ses idées, son style et sa maîtrise des règles de la langue.

La personne correctrice doit indiquer dans le cahier de l'élève d'où proviennent les passages empruntés.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer le texte ou certaines parties du texte, elle doit relire la tâche d'écriture du type de texte rédigé, les éléments recherchés présentés dans la grille d'évaluation pertinente, les cas particuliers et les énoncés généraux. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Tâche d'écriture

1^{er} choix : récit de fiction

À partir d'une des idées suivantes, rédigez un récit de fiction original de 500 à 750 mots dans lequel vous :

1. développez un aspect du thème *Liberté d'expression : quelles sont les limites?*;
2. créez divers effets stylistiques.

IDÉES DE DÉPART

Parmi les citations, les illustrations et les faits divers suivants, choisissez une idée de départ pour développer votre récit de fiction.

1. Liberté d'expression : en voie d'extinction!
2. Le business des fausses nouvelles
3. Le politiquement correct : des mots qui ne modifient pas les maux
4. « La liberté d'expression s'arrête là où commence la vérité qui dérange » (Ass Cissé Jr).
5. « Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, alors tais-toi » (proverbe arabe).

6.

Note :

En raison de restrictions liées aux droits d'auteur, nous sommes dans l'impossibilité d'afficher l'illustration de Mix et Remix*.

Prière de vous référer au document imprimé.

La trousse complète des documents relatifs à ce test est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, à l'adresse www.dref.mb.ca.

De plus, des exemplaires imprimés des documents de test peuvent être commandés du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.

* © MIX ET REMIX, « Conférence sur la liberté d'expression », [Illustration], *stripsjournal.com*, photo 5 sur 10, décembre 2013, <http://www.stripsjournal.com/archives/mix_et_remix/index.html> (Consulté le 19 juin 2019).

7.

Note :

En raison de restrictions liées aux droits d'auteur, nous sommes dans l'impossibilité d'afficher l'illustration de André-Philippe Côté*.

Prière de vous référer au document imprimé.

La trousse complète des documents relatifs à ce test est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, à l'adresse www.dref.mb.ca.

De plus, des exemplaires imprimés des documents de test peuvent être commandés du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.

* © André-Philippe CÔTÉ, Caricature du 14 janvier 2015 portant sur la liberté d'expression, *lapresse.ca*, publié le 10 janvier 2015 à 23 h 25, <<https://www.lapresse.ca/photos/caricatures/201501/10/12-13361-caricatures-du-11-au-17-janvier-2015.php#956555-14-janvier-2015>> (Consulté le 19 juin 2019).

2^e choix : texte argumentatif

Choisissez **un** des deux scénarios suivants pour la rédaction de votre texte argumentatif.

Scénario 1

De plus en plus d'humoristes ont recours à du contenu considéré controversé s'attaquant à la dignité humaine. La question se pose :

« Faut-il des limites à la liberté d'expression? »

Écrivez une lettre de 500 à 750 mots adressée à la rédactrice en chef du journal *La Liberté*, dans laquelle vous exposez votre opinion à ce sujet. Défendez votre prise de position à l'aide d'une stratégie argumentative susceptible de convaincre le lectorat du bien-fondé de votre opinion.

Scénario 2

Soucieuse d'éduquer ses élèves en tant que citoyens responsables de demain, votre division scolaire envisage d'imposer la réussite du cours suivant dans l'obtention du diplôme d'études secondaires : *L'art du politiquement correct*.

Appuyez-vous cette initiative?

Écrivez une lettre de 500 à 750 mots adressée à la direction générale de votre division scolaire, dans laquelle vous exposez votre opinion à ce sujet. Défendez votre prise de position à l'aide d'une stratégie argumentative susceptible de convaincre la direction générale d'abandonner ou de poursuivre cette initiative.

Grille d'évaluation d'un récit de fiction

Énoncé général		Manifestation d'une compétence remarquable	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence à peine amorcée	Notes
Qualité de l'univers narratif*	Contenu (univers narratif) <ul style="list-style-type: none"> Développement d'un thème Schéma narratif (situation initiale, élément déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale) Évolution d'un personnage principal¹ et intégration d'alliés et d'opposants Cadre spatio-temporel 	20 Les détails révélateurs, implicites et explicites, valorisent le thème et l'idée de départ. La situation initiale et la présentation du thème révèlent l'univers narratif et engagent le lecteur dans la suite du récit. Les composantes de l'intrigue sont développées de façon judicieuse. La situation finale est présentée de façon originale et révèle une compréhension approfondie du thème. Le portrait des personnages est complet et enrichit l'intrigue. Le cadre forme une partie intégrale du récit et enrichit l'intrigue.	16 Les détails pertinents, implicites et explicites, présentent le thème et l'idée de départ. La situation initiale et la présentation du thème sont caractérisées par une touche personnelle. Les composantes de l'intrigue sont développées de façon efficace. La situation finale est caractérisée par une touche personnelle et révèle une bonne compréhension du thème. Le portrait des personnages est clair et contribue à l'intrigue. Le cadre forme une partie évidente du récit et contribue à l'intrigue.	12 Les détails convenables, principalement explicites, se rapportent au thème et à l'idée de départ. La situation initiale et la présentation du thème sont construites de façon mécanique, ce qui incite peu à la lecture. Les composantes de l'intrigue sont développées de façon convenable. La situation finale est présentée de façon mécanique et révèle une compréhension adéquate du thème. Le portrait des personnages est présenté de façon mécanique et contribue peu à l'intrigue. Le cadre est présenté de façon mécanique et contribue peu à l'intrigue.	8 Les détails sont insuffisants ou inappropriés. La situation initiale et la présentation du thème orientent peu la suite du récit. Les composantes de l'intrigue sont insuffisantes ou inappropriées. La situation finale a peu de lien avec l'intrigue et révèle une faible compréhension du thème. Le portrait des personnages est rudimentaire et ne contribue pas à l'intrigue. Le cadre est rudimentaire et ne contribue pas à l'intrigue.	4 L'univers narratif est à peine esquissé.	/20
	Cohérence² <ul style="list-style-type: none"> Unité du texte Reprise de l'information Harmonisation verbale 	5 La cohérence du récit est soutenue et renforce l'intrigue.	4 La cohérence du récit est évidente et appuie l'intrigue.	3 La cohérence du récit est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'intrigue.	2 La cohérence du récit est faible.	1 Le manque de cohérence dans le récit nuit nettement à l'intrigue.	/5
	Style <ul style="list-style-type: none"> Procédés d'écriture³ 	5 Les effets créés sont riches et mis en œuvre de manière judicieuse et réfléchie. Les procédés sont variés et efficaces.	4 Les effets créés sont pour la majorité appréciables et mis en œuvre de manière claire et efficace. Les procédés sont variés.	3 Les effets créés sont apparents et mis en œuvre de manière acceptable. Les procédés sont peu variés.	2 Les effets créés sont simplistes et mis en œuvre de façon maladroite ou limitée. Les procédés sont peu perceptibles.	1 Les effets créés sont rudimentaires. Les procédés ne sont pas perceptibles.	/5
Respect des règles de la langue*	20 Le texte révèle une très bonne connaissance des règles de la langue : la lecture s'effectue avec aisance et fluidité. Les phrases sont bien construites et bien ponctuées. Le texte est bien orthographié. Les temps verbaux et les formes verbales sont corrects. Le texte contient très peu d'interférences linguistiques.	16 Le texte révèle une bonne connaissance des règles de la langue : les erreurs n'entravent pas l'appréciation du texte. Les phrases sont construites et ponctuées de façon généralement correcte. Le texte est généralement bien orthographié. Les temps verbaux et les formes verbales sont généralement corrects. Le texte contient quelques interférences linguistiques.	12 Le texte révèle une connaissance générale des règles de la langue : des erreurs nuisent parfois à l'appréciation du texte. Les phrases sont construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses. Le texte est orthographié de façon généralement correcte, mais contient des erreurs grammaticales ou de graphie. Les temps verbaux et les formes verbales sont généralement corrects, mais certaines erreurs sont récurrentes. Le texte contient des interférences linguistiques récurrentes dont certaines sont majeures.	8 Le texte révèle une connaissance limitée des règles de la langue : les nombreuses erreurs nuisent à la compréhension du texte. Plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation. Le texte contient plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie. Le texte contient plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux ou aux formes verbales. Le texte contient de nombreuses interférences linguistiques dont plusieurs sont majeures.	4 Le texte révèle une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.	/20	
<p>*La catégorie <i>Qualité de l'univers narratif</i> représente 60 % de la note et la catégorie <i>Respect des règles de la langue</i> représente 40 %.</p> <p>1. Le portrait d'un personnage comporte : une description des traits psychologiques (traits moraux, tant les qualités que les défauts, traits émotifs, traits intellectuels), une description des traits physiques, une description des actions et des motivations des personnages, ainsi qu'une description de leurs interactions.</p> <p>2. La cohérence du récit comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation, organisateurs textuels, fil conducteur, lien entre les idées, etc.), la reprise de l'information et l'harmonisation des temps et des modes verbaux.</p> <p>3. Les procédés d'écriture comprennent les procédés d'énonciation, les procédés lexicaux, les procédés syntaxiques et grammaticaux, les procédés stylistiques et les procédés musicaux.</p> <p>4. Il y a interférence linguistique quand une personne plurilingue utilise dans une langue un trait phonétique, morphologique, orthographique, sémantique, lexical ou syntaxique d'une autre langue.</p>							Note globale /50

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

Énoncé général		Manifestation d'une compétence remarquable	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence à peine amorcée	Notes	
Qualité de l'argumentation*	Contenu <ul style="list-style-type: none"> Thèse Idées, aspects¹ Introduction, développement et conclusion² Intention de communication 	20 L'introduction capte l'attention du destinataire en faisant preuve d'originalité, d'engagement et d'un souci de convaincre. La thèse est solide et étayée par des arguments révélateurs, appuyés sur des références judicieusement choisies. La conclusion renforce l'unité du texte en faisant preuve d'originalité.	16 L'introduction oriente immédiatement la suite du texte et est caractérisée par une certaine touche personnelle. La thèse témoigne d'une certaine réflexion et est étayée par des arguments convaincants, appuyés sur des références bien choisies. La conclusion contribue à l'unité du texte grâce à une certaine touche personnelle.	12 L'introduction oriente la suite du texte de manière générale ou mécanique, ce qui n'incite guère le destinataire à poursuivre sa lecture. La thèse est ordinaire et étayée par des arguments convenables, appuyés sur des références adéquates. La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent se répéter.	8 L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments sont absents. La thèse est vague; les arguments et les références sont insuffisants ou inappropriés. La conclusion a un rapport vague avec le texte; certains éléments sont absents.	4 Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent.	/20	
	Cohérence³ <ul style="list-style-type: none"> Unité du texte Reprise de l'information Harmonisation verbale 	5 La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.	4 La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation.	3 La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.	2 La cohérence du texte est faible.	1 Le manque de cohérence dans le texte nuit nettement à l'argumentation.		/5
	Qualité de l'argumentation*	Stratégie argumentative⁴ <ul style="list-style-type: none"> Ton et engagement Procédés d'écriture Progression des arguments Procédés argumentatifs 	5 La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	4 La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité; l'intention de communication est évidente.	3 La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable ou mécanique; l'intention de communication est apparente.	2 La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.	1 La stratégie argumentative est à peine esquissée.	/5
		Respect des règles de la langue*	20	16	12	8	4	/20
	<ul style="list-style-type: none"> Construction et ponctuation des phrases 		Le texte révèle une très bonne connaissance des règles de la langue : la lecture s'effectue avec aisance et fluidité. Les phrases sont bien construites et bien ponctuées.	Le texte révèle une bonne connaissance des règles de la langue : les erreurs n'entravent pas l'appréciation du texte. Les phrases sont construites et ponctuées de façon généralement correcte.	Le texte révèle une connaissance générale des règles de la langue : des erreurs nuisent parfois à l'appréciation du texte. Les phrases sont construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses.	Le texte révèle une connaissance limitée des règles de la langue : les nombreuses erreurs nuisent à la compréhension du texte. Plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation.	Le texte révèle une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.	
	<ul style="list-style-type: none"> Orthographe d'usage et grammaticale 		Le texte est bien orthographié.	Le texte est généralement bien orthographié.	Le texte est orthographié de façon généralement correcte, mais contient des erreurs grammaticales ou de graphie.	Le texte contient plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie.		
<ul style="list-style-type: none"> Temps verbaux et formes verbales 	Les temps verbaux et les formes verbales sont corrects.		Les temps verbaux et les formes verbales sont généralement corrects.	Les temps verbaux et les formes verbales sont généralement corrects, mais certaines erreurs sont récurrentes.	Le texte contient plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux ou aux formes verbales.			
<ul style="list-style-type: none"> Interférences linguistiques⁵ 	Le texte contient très peu d'interférences linguistiques.	Le texte contient quelques interférences linguistiques.	Le texte contient des interférences linguistiques récurrentes dont certaines sont majeures.	Le texte contient de nombreuses interférences linguistiques dont plusieurs sont majeures.				
*La catégorie <i>Qualité de l'argumentation</i> représente 60 % de la note et la catégorie <i>Respect des règles de la langue</i> représente 40 %.							Note globale	
1. Les aspects représentent les grandes idées directrices, les angles, les pistes, les éclairages par lesquels l'élève présente sa thèse. 2. L'introduction comprend un sujet amené, un sujet posé, une prise de position et, facultativement, un sujet divisé. Le développement comprend un minimum de deux aspects soutenus par des arguments appuyés sur une variété de références. La conclusion comprend le rappel de la thèse, la synthèse de l'argumentation et une ouverture du sujet. 3. La cohérence du texte comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation, organisateurs textuels, fil conducteur, lien entre les idées, etc.), la reprise de l'information et l'harmonisation des temps et des modes verbaux. 4. La stratégie argumentative représente l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'élève pour véhiculer sa thèse : ton et engagement de l'auteur dans son texte, constance du point de vue, procédés d'écriture (procédés d'énonciation, procédés lexicaux, procédés syntaxiques et grammaticaux, procédés stylistiques), progression des arguments, procédé argumentatif, moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.). 5. Il y a interférence linguistique quand une personne plurilingue utilise dans une langue un trait phonétique, morphologique, orthographique, sémantique, lexical ou syntaxique d'une autre langue.							/50	